



**DECISION DU PRESIDENT
N° 2024 /011**

1.1 Marché public

**MARCHE PUBLIC POUR LA FOURNITURE DES VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LES BESOINS DU
PERSONNEL DE LA CCCPS**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT les besoins en vêtements de travail pour le personnel de la collectivité ;

CONSIDERANT la consultation auprès de fournisseurs spécialisés effectuée du 12 février 2024 au 1^{er} mars 2024 ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'allotir ce marché ;

CONSIDERANT la proposition financière et technique reçue de la société LOPEZ FI pour un montant de 3 091,10 € HT sur la base d'un devis quantitatif estimatif valant bordereau des prix unitaires ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget général 2024 - imputation 60636 ;

DECIDE

Article 1 : de signer le marché de fourniture des vêtements de travail avec la société LOPEZ FI - 70 avenue Pierre Brossolette - 26 800 PORTES LES VALENCE.

Le marché est un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans montant minimum et comportant un montant maximum de 7 000 € HT par an. La durée du marché est d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

Article 2 : la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le **12 MARS 2024**

Denis BENOIT
Président



Affichée le : **12 MARS 2024**

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE